



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 106544

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de bien vouloir lui préciser la période à laquelle les conclusions du groupe de réflexion constitué en février 2006 pour travailler sur l'organisation des compétences des centres de formation des apprentis et des centres de formation professionnelle et de promotion agricole pourront être rendues.

Texte de la réponse

En février 2006, le ministère de l'agriculture et de la pêche a mis en place un groupe de réflexion afin de perfectionner l'organisation des compétences des centres de formation d'apprentis (CFA) et des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA). L'objectif est de favoriser leur adaptation au marché de la formation professionnelle continue et d'améliorer la gestion des postes « gagés », occupés par des fonctionnaires rémunérés sur les ressources propres des centres. Trois chantiers ont été lancés : le premier a pour objet de finaliser un nouveau référentiel professionnel de formateurs en CFPPA. Un deuxième est chargé d'organiser la mise en réseau des CFA et CFPPA. Enfin, il importe de déterminer des indicateurs de vulnérabilité, permettant d'appréhender la situation des centres rémunérant des titulaires, gagés sur leurs ressources propres et pour décider du transfert de ces postes à la charge de l'État. La réduction du nombre de postes gagés dans les centres se traduira par le transfert de 150 équivalents temps plein (ETP) sur le budget de l'État en l'espace de trois ans. Les résultats de ces travaux seront rendus fin 2006, l'objectif étant d'être opérationnel dès 2007.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106544

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10478

Réponse publiée le : 21 novembre 2006, page 12128